



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving  
PWGSC  
33 City Centre Drive  
Suite 480C  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5  
Bid Fax: (905) 615-2095**

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> tapis de sol	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0113-15CS57/A	<b>Date</b> 2016-07-22
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0113-15CS57	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-007-7137	
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-6-39014 (007)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-09-06</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Noor, Hussain	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor007
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (905) 615-2080 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (905) 615-2060
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB Borden various locations per SOW Borden Ontario L0M1C0 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>2</b>
1.1 ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	2
1.2 COMPTE RENDU .....	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX .....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>2</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	2
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	2
2.4 LOIS APPLICABLES .....	3
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>3</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	3
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>4</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	4
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	4
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>4</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	4
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	5
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>5</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	5
6.2 BESOIN .....	5
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	5
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	6
6.5 RESPONSABLES.....	6
6.6 PAIEMENT .....	7
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	7
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	8
6.9 LOIS APPLICABLES .....	8
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	8
6.11 ASSURANCE .....	8
<b>ANNEXE A .....</b>	<b>9</b>
BESOIN .....	9
<b>ANNEXE B .....</b>	<b>15</b>
BASE DE PAIEMENT .....	15

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Énoncé des travaux**

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

### **1.2 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.3 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 15 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au

---

soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission financière (1 copie papier)

Section II : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### **Section II : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

---

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation financière**

##### **4.1.1.1 Critères financiers obligatoires**

1. Les soumissionnaires doivent présenter les prix conformément à l'annexe B, Base de paiement, avec leur soumission à la date de clôture. Un prix doit être fourni pour chaque article.
2. Le prix évalué correspond à la somme des prix calculés à l'annexe B, Base de paiement, qui sont calculés en multipliant le nombre de tapis par le prix ferme hebdomadaire par tapis par le nombre de semaines pour le prix calculé hebdomadaire total et le nombre de tapis par le prix ferme bimensuel par tapis par le nombre de semaines bimensuelles par le taux ferme fixe offert par le soumissionnaire, pour les années fermes et les années d'option.

##### **4.1.1.2** Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014-06-26), Évaluation du prix - soumission

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#)

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 6.4 Durée du contrat

#### 6.4.1 Période du contrat

La période du contrat commence à la date d'attribution du contrat et se termine le 31 août 2018 inclusivement.

#### 6.4.3 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus 2 période(s) supplémentaire(s) de 1 année(s) chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 5 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

### 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Hussain Noor  
Agent d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Promenade City Centre, pièce 480C  
Mississauga, ON, L5B 2N5

Téléphone: (905) 615-2080  
Télécopieur:(905) 615-2060  
Courriel: Hussain.Noor@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 6.5.2 Chargé de projet (*à remplir à l'attribution du contrat*)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### **6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (à remplir par le soumissionnaire)**

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## **6.6 Paiement**

### **6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme précisé dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### **6.6.2 Paiement mensuel**

H1008C Paiement mensuel (2008-05-12)

### **6.6.3 T1204 - demande directe du ministère client**

Clause du *Guide des CCUA* A9117C (2007-11-30), T1204 - demande directe du ministère client

## **6.7 Instructions relatives à la facturation**

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

## 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (*insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de Paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

### 6.11 Assurance

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

## ANNEXE A

### BESOIN

#### 1. Besoin

Le ministère de la Défense nationale (MDN), Base des Forces canadiennes (BFC) Borden, souhaite retenir les services d'un entrepreneur pour des services de location ainsi que de nettoyage et de remplacement de tapis. L'entrepreneur doit passer prendre et remplacer les tapis sales dans différentes unités dans l'ensemble de la BFC Borden, à Borden, en Ontario.

#### 2. Utilisation estimative et calendrier

Il faut fournir et passer prendre les tapis conformément au calendrier suivant :

- a. 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre – Remplacement et nettoyage bimensuel;
- b. 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars – Remplacement et nettoyage hebdomadaire.

Le calendrier et les heures pour l'échange seront établis en fonction des heures de disponibilité préférées de chaque unité. Tous les services doivent être exécutés selon le calendrier durant la période du contrat. Les unités et l'entrepreneur doivent s'entendre sur le calendrier d'échange.

#### 3. Lieux

Article	Utilisateurs autorisés et adresses de facturation	Tapis	Qté	Coordonnées
1	400 <sup>e</sup> Escadron tactique d'hélicoptères 60, rue Mitchell, Hangar 18, Bâtiment P-156 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard 3 x 5 standard 3 x 5 gratte-pieds 4 x 6 gratte-pieds	4 4 2 1	Nom : Cplc Keefe Téléphone : 705-424-1200, poste 1435
2	Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes (CISSFC) – Services médicaux 30, chemin Ortona, Bât O-166 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 gratte-pieds 3 x 10 standard 4 x 6 standard	1 13 12	Nom : M 2 Gagnon Téléphone : 705-424-1200, poste 2701
3	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 110, chemin Atlantic, Bât T-155 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard	5	Nom : Adj Lebel Téléphone : 705-424-1200, poste 3926
4	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 192, chemin Atlantic, Bât S-140 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard	10	Nom : Adjum Moir Téléphone : 705-424-1200, poste 3419

5	Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) SLM Approvisionnement de la Base 247, chemin Cambrai, Bât O-111 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 10 standard 4 x 6 standard 3 x 5 gratte-pieds	4 15 3 1	Nom : Comptes créditeurs Téléphone : 705-424-1200, poste 3666
6	Groupe de soutien technique des Forces canadiennes (GSTFC) - SLM (Transport de la 45, chemin Maintenance, Bâtiment O-95 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 10 standard 4 x 6 standard	3 3 6	Nom : Cplc Sekander Téléphone : 705-424-1200, poste 7453
7	Groupe de soutien technique des Forces canadiennes (GSTFC) SIT 53 Centurion Close, Bât O-155 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 4 x 6 standard 3 x 10 standard	5 1 1	Nom : Jim Brannon Téléphone : 705-424-1200, poste 7683
8	École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes (ETGAFC) 83 Argus Crescent, Bât A-171 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 10 standard	1 1	Nom : Téléphone : 705-424-1200, poste 3625
9	École du génie électrique et mécanique des Forces canadiennes 221, chemin Craftsman Bâtiment A-254 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 3 x 10 standard	6 11	Nom : Evelyn Seney Téléphone : 705-424-1200, poste 1635
10	Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) Admin pers 73, chemin Coronel, Bât O-125 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 10 standard 4 x 6 standard	3 1 6	Nom : Sgt Jamieson Téléphone : 705-424-1200, poste 7048
11	Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) - OSEM, Instruction et normes -Contrôle du champ de tir 10, chemin Range BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 10 standard	2 7	Nom : Sgt Carlos Téléphone : 705-424-1200, poste 2433
12	Génie construction de la base 16, chemin Ramillies, Bâtiment P-154, C.P. 1000, succursale Main BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 4 x 6 standard 3 x 10 standard 4 x 8 standard	10 13 1 1	Nom : Gord Dunn Téléphone : 705-424-1200, poste 2390

13	Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes (CISSFC) – Services dentaires Bâtiment O-144 72, chemin El Alamein BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard	4	Nom : Sgt Gignac Téléphone : 705-424-1200 x 2098
14	Détachement de la 1 <sup>re</sup> Unité dentaire de Borden Bâtiment O-114 72, chemin El Alamein BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 3 x 5 standard	2 1	Nom : Gord Dunn Téléphone : 705-424-1200 x 2390
15	Génie construction de la base 16, chemin Ramillies, Bât T-158 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 3 x 5 standard	2 1	Nom : Gord Dunn Téléphone : 705-424-1200 x 2390
16	Génie construction de la base 16, chemin Ramillies Bâtiment T-173 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 3 x 10 standard 3 x 5 standard	1 2 1	Nom : Gord Dunn Téléphone : 705-424-1200 x 2390
17	Génie construction de la base 16, chemin Ramillies, Bât T-174 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 3 x 10 standard 3 x 5 standard	1 2 1	Nom : Gord Dunn Téléphone : 705-424-1200 x 2390
18	Chapelle catholique 535, chemin Dieppe, Bât P-161 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard	2	Nom : Guy Marin Téléphone : 705-424-1200 X 2318
19	Mess des officiers de la base 32 Caen Circle, Bâtiment P-160 Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 4 x 8 standard	1 1	Nom : Guy Marin Téléphone : 705-424-1200 X 2318
20	Quartier général de la 16 <sup>e</sup> Escadre 264, allée Lundy, Bâtiment A-142 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 4 x 8 standard	1 1	Nom : Denise Paul Téléphone : 705-424-1200 X 2119
21	Quartier général de la 16 <sup>e</sup> Escadre 264, allée Lundy, Bâtiment A-142 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 4 x 6 standard 3 x 10 standard	1 2 3	Nom : Adjum Alain Rossignol Téléphone : 705-424-1200 X 3915
22	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 91, chemin Ramillies, Bât P-27 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 4 x 6 standard 3 x 10 standard 3 x 5 gratte-pieds 4 x 6 gratte-pieds	2 5 1 1 5	Nom : Adjum Fulljames Téléphone : 705-424-1200 x 2541
23	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 61, chemin Ramillies, Bât P-151 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 5 gratte-pieds	1 1	Nom : Adjum Fulljames Téléphone : 705-424-1200 x 2541

24	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 25, chemin Anson, Bâtiment S149 BFC Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard	6	Nom : Adjum Laverdure Téléphone : 705-424-1200 x 7461
25	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 36, chemin Atlantic, Bât T-119 BFC Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard	4	Nom : Adj 2 Overton Téléphone : 705-424-1200 x 2956
26	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 110, chemin Atlantic, Bât T-145 BFC Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 gratte-pieds 3 x 10 standard	2 7	Nom : Adj Morash Téléphone : 705-424-1200 x 3926
27	Centre d'instruction de logistique des Forces canadiennes (CILFC) 120, chemin Atlantic, Bât T-151 BFC Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard	5	Nom : Adjum Lebel Téléphone : 705-424-1200 x 1468
28	École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes, Bât A-276 Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard	5	Nom : Cpl Brydges Téléphone : 705-424-1200, poste 2363
29	École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes 26, rue Mitchell, Hangar 17 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard 3 x 10 standard	1 1	Nom : Cpl Brydges Téléphone : 705-424-1200, poste 2363
30	École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes 17, chemin Hangar, Bât A-243 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard	1	Nom : Sgt Cormier Téléphone : 705-424-1200, poste 2268
31	Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) SIT 20, allée Seine, Bât O-109 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard	3	Nom : Jim Brannon Téléphone : 705-424-1200, poste 7683
32	Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) SIT 20B, allée Seine, Bât O-210 BFC Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard	2	Nom : Jim Brannon Téléphone : 705-424-1200, poste 7683
33	Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) SIT 37, chemin Ram, Bât E-146 Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 gratte-pieds	2	Nom : Jim Brannon Téléphone : 705-424-1200, poste 7683
34	Services de soutien des vivres et du logement (SSV&L) 675, chemin Dieppe BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0  Les SSV&L comprennent les numéros de bâtiment et les tapis suivants :			Nom : Sgt Phillip Téléphone : 705-424-1200, poste 7997

	A-75	3 x 5 standard	3	
	A-79	4 x 6 standard	2	
	A-144	3 x 5 standard	3	
	A-145	4 x 6 standard 3 x 5 standard	1 3	
	APP	3 x 5 standard	6	
	O-116	4 x 6 standard	2	
	O-123	4 x 6 standard 3 x 5 standard	2 1	
	O-159	3 x 5 standard 4 x 6 standard 3 x 10 standard	1 2 5	
	P-144	3 x 5 standard 4 x 6 standard 3 x 10 standard	3 2 2	
	P-158	4 x 6 standard 3 x 5 standard	1 1	
	P-182	4 x 6 standard 3 x 10 standard	3 4	
	P-198A	4 x 6 standard 3 x 5 standard	4 2	
	P-198B	4 x 6 standard 3 x 5 standard	4 1	
	P-198C	4 x 6 standard 3 x 5 standard	4 1	
	S-137	4 x 6 standard	5	
	S-139	4 x 6 standard	2	
	T-138	4 x 6 standard	5	
	T-139	4 x 6 standard 3 x 10 standard	5 2	
	A-147	4 x 6 standard	3	
	A-148	4 x 6 standard	3	
	A-149	4 x 6 standard	3	
	A-150	4 x 6 standard	3	
	A-151	4 x 6 standard	3	
	A-152	4 x 6 standard	3	
	A-247	4 x 6 standard	3	
35	BFC Borden/QG GISFC 400, chemin Cambrai, Bât 0-102 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	4 x 6 standard 4 x 8 standard 3 x 10 standard	1 2 1	Lucie Slade Téléphone : 705-424- 1200, poste 3124
36	BFC Borden/GISFC Imagerie de la base 36, rue Centurion Close, Bât 0-21 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard	2	Lucie Slade Téléphone : 705-424- 1200, poste 3124
37	EPMFC 75 Leopard Loop BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0 Comprend les numéros de bâtiment et les tapis suivants			Nom : Shelly Ewing Téléphone : 705-424- 1200 x 7815

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	O-169	3 x 5 standard 4 x 6 standard 4 x 6 gratte-pieds 3 x 10 standard	2 1 1 1	
	O-4	3 x 5 standard 4 x 6 standard 4 x 6 gratte-pieds	1 3 1	
	O-160	3 x 10 standard 4 x 6 gratte-pieds	1 1	
	O-169	3 x 5 standard 3 x 5 gratte-pieds 4 x 6 gratte-pieds	3 2 1	
38	BFC Borden/GRFC 25 Centurion Close, Bât O-208 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard 3 x 5 standard	2 2	Nom : Sgt Brett Téléphone : 705-424-1200 x 3087
39	BFC Borden 15, chemin Cyprus, Bât T-127 BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard 4 x 8 standard	1 2	Nom : Irene Watson Téléphone : 705-424-1200 x 2609
40	BFC Borden 264, allée Lundy Bâtiment A-142, salle 1100 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard	1	Nom : Maj Sloan Téléphone : 705-424-1200 x 2878
41	BFC Borden 83, Argus Cres., Bât A-307 (Remorque ATCO derrière le bât A-171) BFC Borden Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 5 standard	1	Nom : Sgt Blagdon Téléphone : 705-424-1200 x 5393
42	BFC Borden 118, Rafah Crescent, S-164 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard 3 x 5 standard	4 4	Nom : Sgt Phillip Téléphone : 705-424-1200 x 7997
43	BFC Borden 179, chemin Ortona, T-169 Borden (Ontario) L0M 1C0	3 x 10 standard 3 x 5 standard	4 4	Nom : Sgt Phillip Téléphone : 705-424-1200 x 7997

## ANNEXE B

### BASE DE PAIEMENT

Pour les travaux décrits à l'annexe A, Besoin.

Les prix sont fermes, tout compris, en dollars canadiens. Les frais de transport, les droits de douane et les taxes d'accise sont compris, mais la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, le cas échéant.

#### Année ferme 1 – Date de l'attribution du contrat au 31 août 2017

##### Besoin ferme

##### 1. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	19	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	19	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	19	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	19	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	19	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	19	\$

Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$

##### 2. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	15.5	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	15.5	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	15.5	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	15.5	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	15.5	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	15.5	\$

Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (1. + 2.) \_\_\_\_\_ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### Besoin optionnel

#### 3. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	19	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	19	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	19	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	19	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	19	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	19	\$

Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$

#### 4. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	15.5	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	15.5	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	15.5	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	15.5	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	15.5	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	15.5	\$

Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (1. + 2. + 3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**Année ferme 2 – Du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018**

**Besoin ferme**

**1. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	20	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	20	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	20	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	20	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	20	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	20	\$

**Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$**

**2. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	15	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	15	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	15	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	15	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	15	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	15	\$

**Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$**

**TOTAL (1. + 2.) \_\_\_\_\_ \$**

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### Besoin optionnel

#### 3. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	20	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	20	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	20	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	20	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	20	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	20	\$

Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$

#### 4. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	15	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	15	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	15	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	15	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	15	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	15	\$

Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (1. + 2. + 3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**Année d'option 1 – Du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019**

**Besoin ferme**

**1. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	19	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	19	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	19	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	19	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	19	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	19	\$

**Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$**

**2. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	15,5	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	15,5	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	15,5	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	15,5	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	15,5	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	15,5	\$

**Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$**

**TOTAL (1. + 2.) \_\_\_\_\_ \$**

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### Besoin optionnel

#### 3. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	19	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	19	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	19	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	19	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	19	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	19	\$

Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$

#### 4. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	15,5	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	15,5	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	15,5	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	15,5	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	15,5	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	15,5	\$

Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (1. + 2. + 3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**Année d'option 2 – Du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020**

**Besoin ferme**

**1. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	20	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	20	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	20	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	20	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	20	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	20	\$

**Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$**

**2. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	101	\$	15,5	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	9	\$	15,5	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	148	\$	15,5	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	13	\$	15,5	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	116	\$	15,5	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	7	\$	15,5	\$

**Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$**

**TOTAL (1. + 2.) \_\_\_\_\_ \$**

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W0113-15CS57/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W0113-15CS57

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-6-39014

Id de l'acheteur - Buyer ID  
TOR007  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### Besoin optionnel

#### 3. Besoin, chaque semaine – 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix hebdomadaire ferme par tapis	Nombre de semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	20	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	20	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	20	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	20	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	20	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	20	\$

Total du prix hebdomadaire calculé \_\_\_\_\_ \$

#### 4. Besoin, aux deux semaines – 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Article	Besoin	Nombre de tapis	Prix aux deux semaines ferme par tapis	Nombre de périodes de deux semaines	Prix calculé
1	Tapis ordinaire 3 x 5	26	\$	15,5	\$
2	Tapis gratte-pieds 3 x 5	3	\$	15,5	\$
3	Tapis ordinaire 4 x 6	38	\$	15,5	\$
4	Tapis gratte-pieds 4 x 6	4	\$	15,5	\$
5	Tapis ordinaire 3 x 10	29	\$	15,5	\$
6	Tapis ordinaire 4 x 8	2	\$	15,5	\$

Total du prix aux deux semaines calculé \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$

TOTAL (1. + 2. + 3. + 4.) \_\_\_\_\_ \$